

**ATTENTION, NOUS PRECONISONS UNE
INSCRIPTION A L'ANNEE.
CE PLANNING EST A REMPLIR POUR LES
OCCASIONNELS.**



Commune de NEOULES
**ACCUEIL PERISCOLAIRE
EMPLOI DU TEMPS**

HORAIRE :
MATIN : (LUNDI-MARDI-JEUDI-VENDREDI)
7H00-8H20
SOIR : (LUNDI-MARDI-JEUDI-VENDREDI)
16H30-18H30

MOIS MARS 2018

Cochez les cases des jours de présence de votre enfant à l'accueil périscolaire

LUNDI		MARDI		JEUDI		VENDREDI					
	Matin	Soir		Matin	Soir		Matin	Soir		Matin	Soir
12			13			15			16		
19			20			22			23		
26			27			29			30		

NOM :

PRENOM :

CLASSE :

MATERNELLE / PRIMAIRE

SOIT : Nb matinées

SOIT : Nb soirées

DATE ET SIGNATURE DU RESPONSABLE LEGAL :

A RENDRE AVANT LE 21 02 2018 EN MAIRIE OU SERVICE JEUNESSE

N.B. : Le non respect de ce délai peut entrainer la non inscription de votre enfant

CONTACT : SABRINA 06.81.21.74.42